

Renvoi à la commission des revenus nationaux de l'arrêté pris par la municipalité de La Révolution ci-devant Saint-Hilaire-de-Rié (Vendée) concernant l'envoi d'argenterie de l'église, lors de la séance du 11 messidor an II (29 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi à la commission des revenus nationaux de l'arrêté pris par la municipalité de La Révolution ci-devant Saint-Hilaire-de-Rié (Vendée) concernant l'envoi d'argenterie de l'église, lors de la séance du 11 messidor an II (29 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 252;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25453_t1_0252_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Séance du 11 Messidor An II

(Dimanche 29 juin 1794)

Présidence de LACOSTE

La séance est ouverte à onze heures par la lecture de la correspondance et des adresses et pétitions suivantes :

1

La société populaire de Limoges (1) félicite la Convention nationale sur son décret du 22 prairial, et applaudit aux efforts des comités de salut public et de sureté générale.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Limoges, 29 prair. II] (3).

« Citoyens Représentans du peuple,

Ce ne sera pas en vain que vous aures promis au peuple français la destruction de ses ennemis, nous en trouvons l'assurance dans votre décret du 12 (sic) prairial; cette loi terrible mais nécessaire en rassurant les patriotes à fait pâlir tous les méchants, les traîtres et les conspirateurs; il s'agissait moins, pour nous servir des expressions de Couthon, de les punir, que de les annéantir : or si le patriotisme de la très grande majorité de la Convention s'est-il empressé d'adopter les mesures présentées par le Comité de Salut public.

Représentans, nous vous félicitons sur l'énergie avec laquelle vous avés rejeté l'ajournement perfide qu'on vous proposait; quand on veut ajourner le salut du peuple, on ajourne son amour. Nous devons la liberté à vos généreux efforts tandis que depuis longtemps vous partagés avec les comités de Salut public et de sureté générale la plénitude de notre confiance et de notre reconnaissance. S. et F. ».

LEZAUT J* (presid.), PERGAUD (secret.), BARBOU (secret.), GAY VERNOU (secrét.), [et 2 signatures illisibles].

2

La municipalité de la Révolution, ci-devant Saint-Hilaire-de-Rié, district de Chalans, département de la Vendée, adresse à la Convention

(1) Haute-Vienne.

(2) P.V., XL, 258. Bⁱⁿ, 14 mess. (suppl^t).

(3) C 309, pl. 1205, p. 19.

nationale l'arrêté qu'elle a pris pour lui faire passer l'argenterie de son église, ne voulant plus, dit-elle, conserver ces signes de superstition dans une commune régénérée.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (1).

3

Les administrateurs du district de Nemours (2) expriment à la Convention nationale leur indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre; la félicitent sur les rapports du 18 floréal et du 14 prairial; l'invitent à rester à son poste, et lui annoncent que depuis le 18 vendémiaire, jusqu'à ce moment, il s'est vendu dans leur district pour 744,896 liv. de biens d'émigrés, sur une estimation de 295,586 liv.; ce qui donne un excédant de 449,310 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Nemours, s.d.] (4).

« Représentans du peuple,

Les crises révolutionnaires sont toujours marquées par les excès opposés de grandes vertus et de grandes scélératesses. Il est donc bien glorieux pour la cause de la Liberté de ne voir, de son côté, que des traits d'héroïsme, de justice et de Philantropie, tandis que ses adversaires épuisent tout ce que la perfidie a de plus méprisable, et la cruauté de plus atroce.

Le parallèle des actes de la Convention Nationale avec les manœuvres des Puissances coalisées, depuis la fondation de la République française est la leçon la plus sublime que l'histoire puisse présenter à la génération actuelle, et transmettre à la postérité.

Nous regrettons, Citoyens Législateurs, de ne pouvoir esquisser ce superbe tableau de la loyauté, du courage et du génie triomphants de l'astuce ministérielle, de l'orgueil despotique ou nobiliaire, et du fanatisme sacerdotal. Mais,

(1) P.V., XL, 258. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t).

(2) Seine-et-Marne.

(3) P.V., XL, 258. Bⁱⁿ, 12 mess. et 14 mess. (suppl^t).

(4) C 308, pl. 1197, p. 18.